

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL**

République Française

SEANCE du 13 octobre 2026

convocation du 06 octobre 2026

Présidente : Mme Laurence DUVAL, Maire

Présents : Mesdames : Laurence DUVAL, Laëtitia BOULNOIS, Flavie CHENET, Audrey PIEDELEU, Violette GUYOMARD, Agnès SERGENT, Katy SAGOT, Julie PELLETIER
Messieurs : Christophe LEROUX, Jean GRUMIAUX, René GOBEAUT, Vincent SORET, Alexandre DELMOTTE, Ylan PELLETIER, Cyrille DESORMEAUX

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Viollette GUYOMARD

La Séance est ouverte à 18h30

1. Approbation des procès-verbaux du 8 septembre 2026

Après lecture du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 8 septembre 2026 par Mme le maire, le conseil municipal vote son approbation.

2. Délibération : Demande de fond de concours travaux énergétiques SIEGE 27

Mme le maire expose :

Monsieur THILLAYE DU BOULLAY (SIEGE 27) nous a informé que la pompe à chaleur qui sera installée est éligible à un fond de concours de 10090.50€,

Après avoir entendu l'exposé de Mme le maire, le conseil municipal approuve et vote à l'unanimité la demande de fond de concours auprès de SIEGE27, et autorise Mme le maire à signer tous les documents.

3. Décision modificative n°2 : Frais du personnel chapitre 012

Le montant prévu au budget 2026 pour les frais de personnel n'est pas suffisant du fait de l'augmentation du volume horaire d'un agent (encadrement accueil périscolaire) et du remplacement d'un agent communal en arrêt.

Le montant du chapitre 012 voté au budget est de 248 420€

Le besoin réel supplémentaire au chapitre 012 est de 3 630€, soit un total de 252 050€

Le conseil municipal approuve et vote à l'unanimité la Décision budgétaire Modificative n°2 du budget général pour l'exercice 2026 afin d'ajuster les crédits au niveau du chapitre 012 au tableau présenté ci-dessus et autorise Mme Le Maire à mettre en œuvre cette décision budgétaire modificative n°2.

4. Avis du pacte de gouvernance CDCPN

Mme le maire présente le pacte de gouvernance de notre communauté de communes. Ce pacte consiste en une affirmation des valeurs fondatrices de la collectivité et des principes qui régissent son fonctionnement.

Avant que ce pacte ne soit approuvé par le conseil communautaire, il a été transmis à toutes les communes membres pour avis.

Après lecture de ce pacte, le conseil municipal donne un avis favorable sur le projet de pacte de gouvernance.

5. Compte rendu des commissions

Bassins versants : Les travaux de la noue Rue de l'église devraient bientôt démarrer. Un test de perméabilité a été effectué avec succès.

Défense incendie : de nouveaux devis vont être demandés pour l'installation d'une poche Rue de l'église

Centre de loisirs : Le dépôt de dossier a été effectué auprès de la CAF, nous attendons leur retour pour une ouverture à partir des vacances de février 2027

Villes et Villages fleuris : La remise des prix aura lieu le jeudi 15 octobre à Harcourt.

6. Questions diverses

La société AC PAYSAGES, nous a fait parvenir sa proposition pour les 18 tilleuls situés à l'église pour un montant de 1548€ et pour les 9 tilleuls situés au cimetière pour un montant de 984€. Le conseil a validé les 2 devis et autorise Madame le maire à les signer.

Dans la lutte contre la prolifération du frelon asiatique, la société GDS propose à la vente des pièges. Le piège est vendu 36.50€ TTC. Le conseil municipal valide l'achat d'un piège afin de participer à la lutte contre ces frelons nuisibles.

Dates à retenir :

- Prochain conseil municipal : mardi 16 novembre 2026 à 18h30 (à confirmer par convocation et affichage)
- Commémoration du 11 novembre 2026
- Salon des maires : Mercredi 25 novembre 2026
- Téléthon : week-end du 5 et 6 décembre 2026
- Mise en place des décorations de Noël le 2 décembre 2026
- Marché de Noël : vendredi 11 décembre 2026

➤ **La séance est levée à 20h50**